

*Questions orales***LES DROITS DE LA PERSONNE**

## LE SALVADOR—LE PORTE-PAROLE DES SANS-DÉFENSE

**M. Bob Ogle (Saskatoon-Est):** Madame le Président, ce 24 mars, je voudrais rendre hommage à M<sup>re</sup> Oscar Romero qui est mort assassiné il y a trois ans.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Ogle:** Je veux parler de la juste cause pour laquelle il a donné sa vie. M<sup>re</sup> Oscar Romero s'était fait le défenseur des pauvres, de ceux qui demandent . . .

**Mme le Président:** A l'ordre. Si le député n'en vient pas au fait, je ne peux lui permettre de poursuivre. Il doit traiter d'une question dans sa déclaration à la Chambre.

**M. Ogle:** Je parle simplement de la justice. Au Salvador, la plupart des gens sont pauvres. La plupart n'arrivent pas à se faire entendre. De temps à autre, dans l'histoire de l'humanité, survient une personne qui se fait le porte-parole des démunis. Je voudrais aujourd'hui me joindre à ceux qui, avant nous, ont prêté leur voix aux sans-défense.

Des pays puissants, des gouvernements puissants, des armées puissantes viennent dans un pays et prétendent parler au nom du peuple. C'est faux. Enfin, je veux simplement rendre hommage à celui dont nous nous souvenons aujourd'hui et citer les propos qu'il a tenus peu avant sa mort . . .

**Mme le Président:** A l'ordre.

**QUESTIONS ORALES**

[Traduction]

**L'AGRICULTURE**

## LES EXPORTATIONS DE POMMES DE TERRE—L'ENQUÊTE DU DÉPARTEMENT AMÉRICAIN DU COMMERCE

**M. Mel Gass (Malpègue):** Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre de l'Agriculture. En vertu d'une décision rendue par la Commission américaine du commerce le 22 mars, le département américain du Commerce va poursuivre l'étude des accusations portées par le Potato Council de l'État du Maine selon lesquelles les pommes de terre canadiennes sont vendues moins cher sur les marchés américains qu'au Canada, donc au préjudice du secteur de la pomme de terre du Maine. Les producteurs américains de pommes de terre ont demandé l'imposition de droits pénalisateurs sur les importations des pommes de terre en provenance de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick. Le ministre est-il au courant de la situation et qu'entend-il faire pour protéger les producteurs de pomme de terre de l'Î.-P.-É. et du Nouveau-Brunswick contre ce type de harcèlement et d'incertitude?

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Madame le Président, je suis persuadé que le député connaît la procédure suivie aux États-Unis. Les Américains ont opté pour cette procédure par décision majoritaire de leur commission qui enquête sur les accusations portées par leurs producteurs. Ils ont décidé de poursuivre l'enquête. L'étude et l'enquête vont

avoir lieu. Si je ne m'abuse, il faut qu'elles soient terminées le 1<sup>er</sup> août. Nous avons été approchés par les producteurs de pommes de terre, par l'intermédiaire de leur organisme officiel, le Canadian Horticultural Council. Ils nous ont demandé une aide pour leurs frais d'avocats, et autres, qui sont estimés à 100 mille dollars. Cela nous préoccupe beaucoup. Nous considérons cela comme une sorte de harcèlement, et c'est là la procédure qu'ils vont suivre. Je crois savoir qu'il va y avoir enquête à Charlottetown, à Fredericton et, probablement, en un autre endroit au cours des semaines et des mois qui viennent.

## ON DEMANDE AU MINISTRE DE PRENDRE DES MESURES IMMÉDIATES

**M. Mel Gass (Malpègue):** Madame le Président, la production de pommes de terre a une valeur estimative de 32 millions pour l'Î.-P.-É. et le Nouveau-Brunswick. Elle est donc d'une importance critique pour l'économie de ces deux provinces. Les agriculteurs de l'Î.-P.-É. et du Nouveau-Brunswick ne seront guère rassurés par ce que le ministre vient de dire. Je demande donc encore au ministre quelles mesures immédiates il entend adopter pour donner un peu de certitude au secteur de la pomme de terre de l'Î.-P.-É. et du Nouveau-Brunswick.

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Madame le Président, le député sait qu'il y a eu des réunions au Nouveau-Brunswick, dans l'Île-du-Prince-Édouard et dans les autres provinces de l'Est qui produisent des pommes de terre, l'Ontario et le Québec. D'autres réunions vont avoir lieu la semaine prochaine. On y parle depuis plusieurs années d'adopter un meilleur système de commercialisation de la pomme de terre. Les producteurs ont présenté sept mémoires sur le genre de système qu'ils désirent pour cela. Si ce système était déjà instauré, ils n'auraient guère à s'inquiéter de ce que font les États-Unis ou qui que ce soit d'autre.

## LES IMPORTATIONS DE POMMES DE TERRE DES ÉTATS-UNIS

**M. Fred McCain (Carleton-Charlotte):** Madame le Président, je crains que la création de l'organisme que propose le ministre ne puisse changer grand-chose au prix international des pommes de terre, comme il le prétend. Cette décision ayant été prise parce que l'État du Maine a déclaré que nous avions fait du tort à son industrie de la pomme de terre, le ministre peut-il nous dire dans quelle mesure les importations américaines de pomme de terre nuisent à notre propre industrie? Est-il d'humeur à prendre des mesures semblables à l'encontre de ces importations de pommes de terre?

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Madame le Président, le député parle de l'industrie de la pomme de terre en Colombie-Britannique, qui subit le dur contrecoup des importations à bon marché des États-Unis. Les producteurs de la Colombie-Britannique ont baissé leurs prix à deux reprises, mais les expéditeurs de pommes de terre des États-Unis leur ont livré une concurrence soutenue. Nous estimons qu'ils écoulent leurs pommes de terre à perte sur le marché canadien et nous avons déjà lancé une enquête à ce sujet.